

CONTACT

N° 40

Février 1978

UNIVERSITE DE BORDEAUX III - 33 405 TALENCE

DU COTE DE...

Avec Lettres et Arts, commence aujourd'hui une rubrique dans laquelle seront présentés successivement les activités des unités d'enseignement, de recherche, et les services de l'Université de Bordeaux 3. Un prochain article sera consacré à la section d'anglais.

1 - LETTRES & ARTS

L'Unité d'Etudes et de Recherches (U.E.R.) de Lettres et Arts est l'une des 11 U.E.R. qui constituent l'Université de Bordeaux 3: c'est l'une des plus importantes par les effectifs, et l'une de celles dont le caractère pluridisciplinaire est le plus nettement marqué.

Elle dispense l'enseignement et oriente la recherche dans les domaines suivants: Langue, Littérature et Civilisation françaises, Archéologie et Histoire de l'Art, Musique, Langues, Littératures et Civilisations Latines et Grecques, Linguistique générale et comparée, Littérature générale et comparée hébreu, sanskrit, roumain, occitan.

Elle offre aux étudiants une formation fondamentale dans divers domaines, qui conduit aux Diplômes d'Etudes Universitaires Générales (D.E.U.G.) de Lettres (option classique ou moderne) d'Histoire de l'Art, de Musique: cette formation est assurée dans le Premier Cycle.

Au-delà, elle prépare aux Licences et Maîtrises dont l'enseignement spécialisé constitue le Deuxième Cycle. Cet enseignement de Deuxième Cycle permet la préparation aux Concours de Recrutement des Professeurs de Lettres: CAPES de Lettres, après la licence: Agrégation de Lettres et de Grammaire après la Maîtrise, et ouvre la voie à la recherche de 3ème Cycle.

L'étudiant reçoit au cours de sa scolarité de premier cycle, une formation de base dans divers domaines littéraires et artistiques. L'enseignement de culture littéraire générale qui y est dispensé est utilisable pour nombre de carrières d'ordre pédagogique, ou administratif, artistique, animation sociale et culturelle, touristique, etc... Il ouvre également la voie à divers concours de recrutement de la fonction publique, dont ceux de l'Enseignement.

Le Premier Cycle débouche sur la délivrance du Diplôme d'Etudes Universitaires Générales (DEUG) dans les

(suite page 2)

I.P.E.S.

TOUJOURS PAS DE REPONSE

Les professeurs Jean ROQUES et Bernard GUILLEMAIN Directeurs de l'I.P.E.S.- Sciences et de l'I.P.E.S.- Lettres communiquent:

Des informations orales émanant du Cabinet du Premier Ministre et du Ministre des Universités ont laissé entendre que les concours de recrutement des élèves-professeurs ne seraient pas organisés en 1978.

Les professeurs Chargés de Mission pour la Direction de l'I.P.E.S., en dépit de plusieurs démarches, n'ont réussi à obtenir, à la date du 31 Janvier 1978, aucune confirmation ni aucun démenti.

Ils se trouvent, de ce fait, dans l'impossibilité de répondre aux demandes pressantes des étudiants.

DANS CE NUMÉRO

- DU COTE DE ...
- I.P.E.S.
- D.E.U.G. MUSIQUE
- INSCRIPTIONS EXAMENS
- SPECTACLES
- PETITES ANNONCES

ATTENTION 28 FEVRIER ☆☆☆ (voir en page 2)

ENSEIGNEMENT

LETTRES & ARTS

(suite de la page 1)

domaines de Lettres, de l'Archéologie et l'Histoire de l'Art, de la Musique.

Le DEUG se prépare en deux ans au moins et trois au plus. Il est composé d'unités de valeurs (U.V.), correspondant à un enseignement particulier qui s'obtiennent de manière autonome.

Ainsi les DEUG de Lettres comportent 12 U.V. réparties en 2 ans: l'étudiant de première année pourra donc préparer un certain nombre de ces unités (maximum 7) en langue et littérature française, langue vivante, civilisation antique, histoire, littérature comparée ou histoire de l'art selon le cas ou langues anciennes, ainsi qu'en diverses matières optionnelles laissées au choix de l'étudiant.

Le contrôle des connaissances s'opère par un système de "contrôle continu" (ou épreuves réparties dans l'année) et d'examen terminal (deux sessions en juin et octobre).

Pour les étudiants qui ne peuvent assister au cours (emploi, éloignement, santé) des dispenses de contrôle continu sont accordées: il est également organisé pour eux un système de Télé-Enseignement, combinaisons de causeries radiophoniques, et de documents écrits, avec envoi de devoirs annotés, accompagnés de corrigés.

Tous les renseignements complémentaires sur l'organisation des études seront fournis aux étudiants au Secrétariat de l'U.E.R. (Bât. A, salle 203, téléphone 80.64.00 poste 301), où ils pourront se procurer un "Livret de l'Etudiant". La part d'initiative de l'étudiant dans la composition du DEUG étant importante, il convient de bien s'informer à l'avance sur les démarches à suivre et les possibilités offertes à chacun.

ACTIVITÉS CULTURELLES

Une série de manifestations culturelles consacrée aux diverses formes d'expression du Baroque se déroule actuellement sur le Campus Universitaire de Talence, à la Maison des Sciences et de l'Homme, à l'initiative du Laboratoire Pluridisciplinaire de Recherches sur l'Imagination Littéraire (LAPRIL), du Groupe de Recherches et d'Animation Musicales (GRAM) de l'U.E.R. de Lettres et Arts et des sections d'allemand, d'espagnol, de français, d'histoire de l'art, de littérature comparée de l'Université de Bordeaux 3, avec la participation de la Bibliothèque Inter-Universitaire.

Ces manifestations dureront jusqu'au 28 Février.

D.E.U.G. DE MUSIQUE

L'Université de Bordeaux III a reçu à la fin du dernier trimestre l'habilitation à délivrer le DEUG d'études musicales. Ce dernier débouche sur la licence et le CAPES d'études musicales. Dès à présent, l'enseignement dans cette discipline, nouvelle à Bordeaux, sera donné à des étudiants possédant une aptitude musicale correspondant au baccalauréat F 11: il comporte, outre une formation pratique et théorique à la musique assurée par le Conservatoire, des U.V. d'histoire de la musique, de langue française et d'histoire de l'art délivrées par l'U.E.R. de Lettres et Arts, ainsi que plusieurs U.V. à option.

Pour tout renseignement, il faut s'adresser au Secrétariat de l'U.E.R. de Lettres et Arts.

ATTENTION

28 FEVRIER

Chaque année des étudiants se plaignent de ne pas recevoir (ou de recevoir trop tard) les convocations aux examens, soit parce qu'ils ont changé d'adresse, soit pour d'autres raisons.

Il est rappelé aux candidats que la convocation individuelle est une simple confirmation et que l'Université ne saurait être tenue pour responsable des erreurs ou des retards dans l'acheminement du courrier. Les dates d'examens sont affichées dans les locaux universitaires. Il appartient aux candidats de prendre connaissance de ces dates en temps utile.

Les examens étant organisés en liaison avec le Service Informatique de Gestion Interuniversitaire, aucune inscription ne sera acceptée après le 28 février et aucune modification dans le choix des unités de valeur ne saurait être prise en considération après cette date.

Quel que soit le mode de contrôle des connaissances adopté, les candidats doivent remettre à la scolarité du 1er ou 2ème cycle selon les cas, une fiche de candidature dûment complétée, ainsi que deux enveloppes affranchies à 1,70 F portant l'adresse à laquelle ils désirent recevoir l'horaire des examens de mai-juin et octobre.

Enfin, il est rappelé que les candidats doivent avoir obligatoirement subi la visite médicale. En effet, ils doivent présenter à l'entrée de la salle d'examen leur carte d'étudiant portant le cachet du service de médecine préventive.

Les secrétariats de Services de la Scola-rité sont ouverts tous les jours (sauf samedi).

VIE DE L'UNIVERSITE

Depuis le 1er janvier 1978, l'Université de Bordeaux I assure la gestion du centre d'accueil des professeurs de passage. Les réservations doivent être demandées directement à l'Université de Bordeaux I Cabinet de la Présidence, 351, cours de la Libération 33405 Talence Cedex Tél. 80.69.50 Poste 388.

ÉLECTIONS UNIVERSITAIRES

Les élus au Conseil d'Université (collège étudiant)

Histoire

Castelanelli J.-L., Raynaud D., Contant G.

Géographie

Meyra M.J., Rostand L., Clément G., Bénichon H.

Langues "A"

Dauphin J.-L.

U.P.T.E.C.

Adam J.-Y.

Etudes Ibériques

Dumas J.-L., Guans H., Mme LY Nadine.

Environnement

Varet N., Vles V.

Géologie

Drullion G., Morin E., Raymond P.

conférence

SECTION D'ETUDES CHINOISES

"Découvertes archéologiques récentes en République Populaire de Chine" par Madame Liliane DUIRAIT, collaboratrice à la revue *Archaeologia*.

Mercredi 15 mars

de 15 h à 17 h

14, cours Pasteur, Bordeaux

SOUTENANCES DE THESE

M. Jacques Santrot, candidat au doctorat de troisième cycle, soutiendra publiquement sa thèse samedi 25 février, à 13h30, dans la salle des actes de l'Université de Bordeaux III, domaine universitaire de Talence, sur le sujet suivant "La Céramique commune gallo-romaine en Aquitaine (à Bordeaux et à Saintes) Essai de typologie datée".



A.V. Mobylette, prix 500F.
Tél.: 06.30.08

☆
URGENT, Recherche Etudiant(e) pour donner des cours d'allemand à 2 élèves de 3e. S'adresser: HUARD Rés.La Ramée, Imm.14G, Appt.1495, 33600 Pessac (à partir de 18h.30.)

☆
Recherche musiciens pour accompagner auteur-compositeur. Tous les instruments sont acceptés. S'adresser: 38 rue de Belfort, Bordeaux.

Etudiante garderait enfants le soir à partir de 20h. Diplôme monitrice-animatrice. S'adresser Village 2, Bât.A312

☆
A.V. vélo homme, 3 vitesses, 350F. S'adresser: 26, rue Puit Descazeaux, Bordeaux. Demander Philippe, 2e étage, à gauche; le matin ou soir 18h.

☆
A.V. Caravane pliante (toile) JAMET 5 places, 1975: 3000 F. Tél. Schueller: Dom. 48.95.33 Bureau 86.28.30. Visible: 31 av. de Genève (près Biblio Universitaire, Pessac).

Le C. R. O. U. S. communiqué

LA CARTE INTERNATIONALE DES ETUDIANTS (année 1978) que vous obtiendrez avec 2 photos, un certificat de scolarité et 10 F, au CROUS, 89, cours Aristide Briand, de 9 h 30 à 16 h sauf le samedi, vous offre différents avantages :

— des transports à tarif réduit en France et à l'étranger (avion, train, bateau)

— des réductions sur les entrées dans la plupart des musées, théâtres, cinémas, en France et à l'étranger

— l'accès aux résidences et restaurants universitaires en France et à l'étranger.

Il existe aussi une carte pour les pays de l'Est.

LES DOSSIERS D'ADMISSION EN RESIDENCE UNIVERSITAIRE seront à la disposition des intéressés dès le 1er février 1978 et pourront être retirés les jours ouvrables de 9 h 30 à 10 h 30 sauf le samedi, au CROUS, Service des admissions, 50, rue Ligier, Bx.

Toute demande par correspondance doit être envoyée à cette adresse accompagnée de 2 F 40 pour frais d'envoi en précisant si la demande concerne UN ou UNE étudiante. La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 20 avril 1978. Pour le dépôt, n'attendez donc pas le résultat des examens. Et ATTENTION... les étudiants mariés, les stagiaires rémunérés ne peuvent bénéficier d'une chambre en résidence universitaire.

